

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 février 2009

LOGEMENT ET LUTTE CONTRE L'EXCLUSION (C.M.P.) - (n° 1476)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 4

présenté par
le Gouvernement

ARTICLE 16 BIS

Supprimer l'alinéa 2.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le Gouvernement lève le gage sur cet article.